



Cfdt



FGTE
CHEMINOTS



ASCT / RET / EA IMPEC BORD QUAND TGV INTERCITÉS CONFOND VITESSE ET PRÉCIPITATION !

Après avoir lancé en janvier 2023 l'Impec SOL, la direction TGV-IC souhaite dupliquer le dispositif pour les ASCT. Alertée dès septembre, la CFDT avait demandé une rencontre préalable à la mise en place du projet, après avoir essuyé un premier refus, la direction de TGV IC a accepté de nous recevoir en audience le 14 Novembre dernier.

L'Impec Bord remplacera donc le dispositif LA Prime (versée en avril), par un versement au quadrimestre et ce dès janvier 2024. **Reçue en audience le 14 novembre, non convaincue de l'urgence, et ayant soulevé plusieurs interrogations, la CFDT a demandé le report du dispositif à janvier 2025.**

UN PROJET PRÉCIPITÉ POUR LES ASCT TGV / IC

La direction assure que les ASCT percevront plus qu'avec « La Prime » dont l'enveloppe moyenne individuelle était de 400€ pour un agent à temps plein, quand celle de l'IMPEC pourrait atteindre 515€. Le montant maximum pouvant être perçu serait de 900€ (contre 600 avec « La Prime »), sous réserve d'avoir dépassé les 5 indicateurs individuels et collectifs !

Si à première vue les montants paraissent alléchants, pour la CFDT il est nécessaire de les regarder de plus près :

- 5 critères d'évaluation dont 2 « OU » 3 collectifs ? (La direction n'est toujours pas claire)
- Comment sont fixés les objectifs ?
- Ils varient selon quels critères ?
- Comment s'assurer qu'ils soient atteignables ?
- Laisser la main aux axes, à IC, est une manière supplémentaire d'opposer les ASCT entre eux.
- Concernant les EA les objectifs ne sont toujours pas déterminés !



DE PLUS, NOUS SOMMES TOUJOURS DANS L'ATTENTE D'UN VÉRITABLE RETOUR D'EXPÉRIENCE QUANT À LA MISE EN PLACE DE L'IMPEC SOL EN 2023 ? N'AYANT PAS ÉTÉ EFFECTUÉ, AUCUNE COMPARAISON N'EST À CE STADE POSSIBLE. SEULE LA DIRECTION NOUS EXPLIQUE « QU'IL N'Y A PAS D'ALERTE » !

PERMETTEZ-NOUS D'ÊTRE SCEPTIQUES ...



LES 5 INDICATEURS DE «PERFORMANCE»

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| LA LOGIQUE D'ÉQUIPAGE | L'INFORMATION VOYAGEURS |
| LA VISIBILITÉ ET PROACTIVITÉ | LA LUTTE ANTI-FRAUDE |
| LE CONFORT DE LA RAME | |

TROIS PALIERS POUR 5 INDICATEURS

- Proche de l'objectif : 20€
- Au niveau de l'objectif: 40€
- Objectif dépassé : 60€

SUR UNE ANNÉE

300€ pour 5 indicateurs au palier 1
600€ pour 5 indicateurs au palier 2
900€ pour 5 indicateurs au palier 3

QUAND ?

Le 1^{er} quadrimestre rémunéré en Juin
Le 2^{ème} quadrimestre rémunéré en Octobre
Le 3^{ème} quadrimestre rémunéré en Février suivant
Une marche à blanc est prévue en Octobre 2023.

« 2 objectifs socles pour l'année déterminés par les AXES et IC, 3 objectifs individuels seront fixés par les RET et pourront évoluer »

SURCHARGE DU TRAVAIL POUR LE RET/DPX

Alors que les ASCT et leur RET ont besoin d'une relation de confiance et de proximité, l'Impec Bord, imposera aux RET/DPX de se plier toujours plus à la tâche ingrate de reporting.

Un RET devra suivre son agent au moins une fois tous les quadrimestres pour l'évaluer sur les items spécifiques «IMPEC» et faire les adaptations demandées, la CFDT s'inquiète de savoir sur quel temps supplémentaire ?

Et si la direction TGV IC menait enfin un véritable travail de fond sur l'évaluation de la charge de travail des RET ?

**BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?
N'HÉSITE PAS À CONTACTER LES ÉLUS DE TA RÉGION.**



www.cfdtcheminots.org



contact@cfdtcheminots.org



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots_officiel